

Deloitte.



Risque de fraude à l'ère des
contraintes budgétaires
opérationnelles et des
investissements stratégiques

I. Introduction¹

La fraude est un acte délibéré commis par des personnes de l'intérieur ou de l'extérieur d'une organisation qui consiste à tromper pour obtenir un avantage illégitime ou illégal². Dans le secteur public, la fraude est plus qu'un problème financier; c'est un enjeu de gouvernance. Chaque dollar perdu en raison d'une fraude est un dollar non disponible pour des services publics essentiels, ce qui sape la confiance dans les institutions et les services publics. Selon le rapport de l'Association of Certified Fraud Examiners (ACFE)³, les pertes médianes des gouvernements⁴ ont augmenté de façon constante au cours des 20 dernières années. En 2004, les organismes gouvernementaux et les administrations publiques ont subi une perte médiane de 45 000 \$ par cas de fraude. En 2024, ce chiffre était passé à 200 000 \$, ce qui démontre l'incidence financière croissante de la fraude sur le secteur public⁵. Bien que le Canada ne dispose pas d'estimations exhaustives sur la fraude, le gaspillage et l'abus à l'échelle gouvernementale⁶, un commentaire publié en 2023 dans les Comptes publics du Canada 2022-2023 indique une forte augmentation des pertes de fonds publics (une catégorie qui comprend les demandes d'indemnisation pour des vols et des fraudes), dont la valeur estimative est de 283 M\$, soit près du double des pertes de l'exercice précédent⁷.

Les gouvernements sont les gardiens de la confiance du public. L'argent des contribuables est confié aux fonctionnaires en vertu de pouvoirs et de contrôles définis. Le maintien de la confiance du public dépend de l'efficacité avec laquelle ces mécanismes de

gouvernance sont conçus, maintenus et surveillés au fil du temps.

De nos jours, ce problème est aggravé par l'action simultanée de plusieurs forces : les pressions et la complexité fiscales, une période marquée par de vastes contraintes opérationnelles, y compris des réductions d'effectif et des budgets d'exploitation limités, ainsi que des investissements stratégiques ciblés dans des domaines tels que la défense, le développement économique et les infrastructures. De plus, la sophistication croissante des stratagèmes frauduleux, alimentée par les progrès technologiques rapides, aggrave le problème. Tous ces facteurs transforment à la fois les possibilités de fraude et la capacité des gouvernements à les prévenir.



1 Les auteurs : Dean Bowes est directeur de service au sein du groupe Crimes financiers de Deloitte Canada. Pavithra Chandramouli et Katheryn Nowell sont directrices principales dans le même groupe. Les auteurs tiennent à remercier Mirelle Foorer, analyste chez Deloitte, pour sa contribution au présent document.

2 <https://www.acfe.com/fraud-resources/fraud-101-what-is-fraud> et https://publications.gc.ca/collections/collection_2019/bvg-oag/FA3-138-2018-eng.pdf

3 L'ACFE est la plus grande organisation mondiale de lutte contre la fraude et un chef de file dans le domaine de la formation, de l'éducation et de la certification en la matière. L'ACFE publie chaque année une étude mondiale sur la fraude au travail à partir de données recueillies dans le cadre d'enquêtes menées partout dans le monde (<https://www.acfe.com/> et <https://legacy.acfe.com/report-to-the-nations/2024/>).

4 Les organismes gouvernementaux et les administrations publiques font partie d'une catégorie de secteur d'activité dans le rapport de l'ACFE (<https://www.acfe.com/> et <https://legacy.acfe.com/report-to-the-nations/2024/>).

5 <https://www.acfe.com/fraud-magazine/all-issues/issue/article?s=evolution-of-government-fraud>

6 Livre blanc de Deloitte intitulé Embracing fraud prevention: Program integrity in the Canadian public sector (2024), <https://cdn.luminari.co/lumiq%2Fepisodes%2Famolkvf04j6eqBhWcKEa%2Frevisions%2F4546%2Fresources%2FnNMdn1kiuS.pdf>

7 Laura Ryckewaert, « Federal revenue, property, money losses spike to \$534.2 million in 2022-23 », The Hill Times, 15 novembre 2023, <https://www.hilltimes.com/story/2023/11/15/federal-revenue-property-moneylosses-spike-to-534-2-million-in-2022-23/402825>.

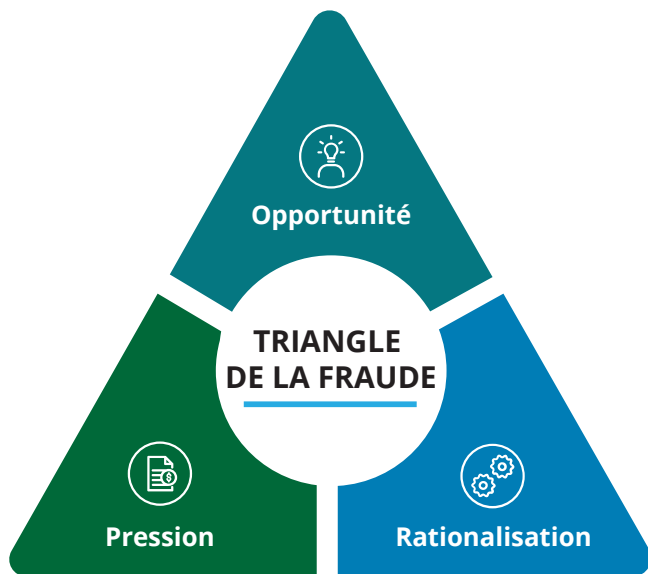
POINT À RETENIR

La fraude dans le secteur public est plus qu'un risque financier; elle est fondamentalement un risque de gouvernance. Plusieurs forces simultanées, y compris les pressions fiscales, les contraintes opérationnelles et les investissements stratégiques croissants, augmentent les possibilités de fraude et la difficulté de la prévenir ou de la détecter.



II. Application du triangle de la fraude en période de contraintes budgétaires opérationnelles

Pourquoi le risque de fraude peut-il augmenter pendant une période de réduction d'effectif, même sans intention malveillante? La fraude économique ne relève pas toujours d'une intention criminelle. Elle se situe plus souvent à l'intersection de la pression, de l'opportunité et de la rationalisation, communément appelée le triangle de la fraude⁸.



La **pression** dans le secteur public peut prendre diverses formes : stress financier, stagnation de la carrière, mandats/cibles politiques ou incertitude organisationnelle. Les mesures d'austérité, les gels d'embauche et les restructurations peuvent faire augmenter l'anxiété professionnelle et personnelle, surtout si une menace pour la sécurité d'emploi et la stabilité financière est perçue. Ces conditions peuvent créer un environnement dans lequel les limites éthiques sont plus facilement rationalisées. Lors d'un sondage mené par l'ACFE en 2009 pendant la récession économique, près de la moitié des répondants ont dit qu'une pression accrue était le principal facteur contribuant à l'augmentation de la fraude⁹.

L'**opportunité** se présente lorsque les contrôles internes s'affaiblissent ou que la gouvernance et la surveillance se fragmentent. C'est là que la structure organisationnelle est la plus importante. La séparation des tâches, l'examen par un superviseur, la

couverture d'audit et la surveillance des données ne sont pas seulement des contrôles techniques; ce sont des obstacles structurels qui limitent les possibilités de commettre des fraudes. Quand ces mesures s'effritent, la fraude ne devient pas inévitable, mais elle est plus facile.

La **rationalisation** permet à une personne de justifier ses actes répréhensibles. Dans un contexte gouvernemental, elle se manifeste sous forme de revendication d'un droit (« Je suis sous-payé pour le travail supplémentaire que je dois faire en raison de la réduction des effectifs »), de normalisation (« Tout le monde tourne les coins ronds ») ou de déresponsabilisation (« Le système est détraqué de toute façon »). La culture organisationnelle joue ici un rôle décisif. L'exemple donné par la direction, la clarté des règles éthiques et la reddition de comptes cohérente peuvent stopper la rationalisation bien avant qu'une inconduite se produise.

Le triangle de la fraude nous rappelle surtout que la fraude n'est pas uniquement le fait de personnes « malveillantes ». Elle découle de systèmes qui limitent ou favorisent les comportements contraires à l'éthique. En période de pression soutenue, on peut observer une dérive éthique dans laquelle des personnes qui ne rationalisent pas habituellement l'inconduite commettent une fraude quand les pressions personnelles et organisationnelles, la charge de travail et l'injustice perçue s'accumulent. C'est pourquoi le risque de fraude peut augmenter même dans les organisations très intègres. Le secteur public n'est pas à l'abri de ce risque, en particulier dans le contexte des contraintes budgétaires actuelles.

Bien que les dirigeants ne puissent pas éliminer toute la pression pendant de telles périodes, ils peuvent délibérément réduire les occasions et lutter activement contre la rationalisation en fixant des attentes claires, en exerçant une surveillance visible et en appliquant une reddition de comptes cohérente.

⁸ <https://www.acfe.com/fraud-resources/fraud-101-what-is-fraud>

⁹ <https://www.acfe.com/-/media/files/acfe/pdfs/occupational-fraud.pdf>

POINT À RETENIR

Le risque de fraude augmente pendant les périodes de pression soutenue non pas parce que les organisations embauchent des personnes « malveillantes », mais plutôt parce que mis ensemble, le stress financier, l'affaiblissement des contrôles et la rationalisation culturelle créent des conditions où **les dérives éthiques** sont plus probables, même dans des environnements très intègres.



III. Contraintes budgétaires opérationnelles et leurs conséquences imprévues

Pendant les périodes de contraintes budgétaires, les gouvernements sont forcés de faire des compromis difficiles. Prises individuellement, ces décisions sont souvent raisonnables et nécessaires pour maintenir les services et faire progresser les priorités stratégiques. Cependant, prises collectivement, les réductions d'effectif, la consolidation des rôles et la surveillance remise à plus tard peuvent créer des conditions dans lesquelles les fraudes sont plus faciles à commettre, mais beaucoup plus difficiles à détecter. Les resserrements budgétaires sont souvent accompagnés de plusieurs changements organisationnels :

- **Réduction de la séparation des tâches** découlant du fait qu'un plus petit nombre d'employés doivent assumer un plus grand nombre de rôles.
- **Perte d'expertise institutionnelle** quand le personnel expérimenté part et n'est pas remplacé.
- **Faire davantage confiance**, plutôt que de vérifier, pour assurer la continuité des opérations.
- **Audits reportés ou moins nombreux**, surtout ceux qui portent sur des éléments à faible risque.
- **Report d'activités de gestion du risque de fraude** qui peuvent être considérées comme non essentielles.
- **Ressources minimales ou inexistantes** pour mener des enquêtes ou prendre des mesures correctives.

Même si les changements semblent se produire progressivement, leur effet cumulatif affaiblit l'environnement de contrôle. Cela entraîne non seulement un risque plus élevé de fraudes, mais aussi une probabilité plus faible de les détecter rapidement.

Une analyse du Centre for American Progress a révélé que les compressions budgétaires d'environ 6 G\$ US entre 2011 et 2014 ont mené à une augmentation de la fraude, du gaspillage et de l'abus d'une valeur estimative de 27 G\$ US dans quatre secteurs : Internal Revenue Service (agence du revenu), Inspector General (inspecteur général), Program Integrity (intégrité des programmes) et Government Accountability Office (bureau de la reddition de comptes gouvernementale).¹⁰

Les constatations d'un audit de l'Office of the Auditor General (bureau du vérificateur général) de l'Ontario indiquent aussi que les environnements de contrôle sont affaiblis, que la capacité de surveillance est réduite et que la diminution des ressources augmente les risques liés à l'éthique et à la gestion¹¹. De plus, des rapports provenant de gouvernements fédéraux ou provinciaux d'autres pays font état de préoccupations semblables, notamment une incapacité de mener des enquêtes et d'appliquer des mesures correctives en raison du manque de ressources¹².

Les stratagèmes de fraude interne et externe peuvent se multiplier dans ces environnements vulnérables. Parmi les **risques courants de fraude interne**, mentionnons ceux liés à l'utilisation abusive des cartes de crédit émises par l'organisation, au remboursement des dépenses, au cumul d'emplois¹³ et à la paie. Les **risques de fraude externe ou de collusion** comprennent la fraude à la facturation¹⁴, aux subventions ou aux contributions, et les tactiques d'ingénierie sociale telles que l'hameçonnage ou les attaques par courriel compromis. De plus, certains ministères font face à des risques particuliers, par exemple une augmentation des demandes de

10 <https://www.americanprogress.org/article/how-shortsighted-spending-cuts-increase-waste-fraud-and-abuse/>

11 Exemples de rapports : https://www.auditor.on.ca/en/content/annualreports/arreports/en24/pa_ONimmigrant_en24.pdf, https://www.auditor.on.ca/en/content/annualreports/arreports/en25/pa_OPB_en25.pdf

12 [Audit finds budget cuts limited Health Department's ability to combat fraud | Louisiana Department of Health](#)

13 Le cumul d'emplois est le fait d'occuper un autre emploi sans aviser l'employeur principal (<https://dictionary.cambridge.org/dictionary/english/moonlighting>). Bien que ce ne soit pas considéré comme illégal ou frauduleux au Canada, le fait d'occuper un deuxième emploi peut entraîner des conflits d'intérêts ou une mauvaise utilisation des ressources d'un employeur lorsqu'une personne occupe un ou plusieurs emplois pendant les mêmes heures de travail (<https://hrinsider.ca/create-policy-to-control-overemployment-and-moonlighting/>).

14 La fraude à la facturation désigne un stratagème dans lequel des fournisseurs de produits ou services externes soumettent des factures fausses ou gonflées.

prestations, dont certaines peuvent être falsifiées, comme ce fut le cas pendant la pandémie.

Le départ d'employés dans le cadre d'initiatives de réduction des effectifs peut entraîner une diminution de la reddition de comptes, une réduction possible de la séparation des tâches et une augmentation de la charge de travail imposée aux employés restants, des facteurs qui exacerbent ces risques.

Parallèlement, l'augmentation des investissements stratégiques entraîne aussi un risque de fraude lié à l'accélération des achats, au recours accru à des tiers, aux délais plus serrés et à l'exécution de programmes à plus grande échelle. Si une attention appropriée n'est pas accordée aux contrôles et à la surveillance, les investissements stratégiques risquent d'augmenter par inadvertance l'exposition à la fraude, au gaspillage et aux abus.

POINT À RETENIR

- D'une part, les décisions consistant à réduire progressivement les coûts, qui comprennent la réduction de la séparation des tâches, le report d'audits et la perte d'expertise institutionnelle, peuvent collectivement affaiblir l'environnement de contrôle, ce qui augmente à la fois la probabilité de fraude et le risque qu'elle ne soit pas détectée.
- D'autre part, même si les investissements stratégiques sont nécessaires pour faire progresser les priorités publiques, l'accélération des achats, le recours accru à des tiers et le resserrement des délais d'exécution peuvent entraîner de nouveaux risques de fraude si l'intégrité et la surveillance ne sont pas prises en compte dès le départ.



IV. La technologie : une force multiplicatrice pour toutes les parties

À ces difficultés s'ajoute l'existence d'outils de plus en plus sophistiqués et accessibles pour commettre des fraudes. Des technologies telles que l'intelligence artificielle générative peuvent maintenant servir à créer des documents, des factures, des courriels et des identités très convaincants. Ces outils sont maintenant abordables, accessibles et faciles à utiliser.

Les stratagèmes d'ingénierie sociale vont maintenant plus loin que l'hameçonnage générique et ils sont à la portée de tous. Les fraudeurs peuvent créer des messages à l'aide d'informations accessibles au public, imiter des styles de rédaction, cloner des voix et exploiter des périodes de perturbations organisationnelles, ce qui rend leurs attaques plus susceptibles de réussir quand il y a moins d'employés pour les contrer. L'augmentation du volume et de la rapidité de ces attaques amplifie les risques pour toutes les organisations.

Les coupures budgétaires peuvent involontairement aggraver l'exposition à ces crimes technologiques, car elles ont souvent pour effet de reporter ou de reléguer au second plan la formation nécessaire.

Parallèlement, les fraudeurs innovent constamment, sans être limités par l'obligation de suivre des règles d'approvisionnement ou de faire approuver le financement. L'asymétrie est claire : on demande aux gouvernements d'en faire plus avec moins, alors que les stratagèmes de fraude deviennent plus rapides, plus abordables et plus difficiles à détecter.

POINT À RETENIR

Grâce aux nouvelles technologies, en particulier l'IA générative et l'ingénierie sociale avancée, il est beaucoup moins coûteux et plus simple de commettre des fraudes, tandis que les contraintes budgétaires retardent souvent la formation et l'adoption de mécanismes de défense, ce qui crée une asymétrie de plus en plus grande entre les gouvernements et les fraudeurs.



V. Anticiper le risque de fraude : mesures pratiques que les gouvernements peuvent prendre

Les fraudeurs n'attendent pas la fin des mesures d'austérité; ils exploitent les occasions à mesure qu'elles se présentent. Pour conserver une longueur d'avance, les gouvernements doivent utiliser des approches pratiques et rentables pour renforcer la prévention et la détection des fraudes, c'est-à-dire faire des choix en matière de leadership et de gouvernance, et non instaurer de nouveaux programmes ou systèmes.

01. Miser sur la sensibilisation, la formation et les voies de communication

La sensibilisation est l'une des façons les plus rentables de contrôler la fraude. En montrant aux employés comment reconnaître les signaux d'alerte et les tactiques d'ingénierie sociale, ils seront outillés pour gérer les risques de fraude et résoudre des dilemmes éthiques. Ils comprendront aussi que la fraude est un problème courant et réel et que les dirigeants tiennent eux aussi à lutter contre ce fléau et à renforcer l'éthique. Même de courtes formations ciblées peuvent fournir d'immenses avantages en transformant les employés en ardents défenseurs des ressources publiques.

Il faut réitérer l'importance de signaler les préoccupations et d'avoir des voies appropriées pour le faire. Selon le rapport 2024 de l'ACFE, les signalements demeurent la méthode de détection de la fraude la plus courante, représentant **43 % des cas**. Plus de la moitié de ces signalements proviennent d'employés, ce qui souligne l'importance de l'engagement et de la sensibilisation du personnel¹⁵. Une étude menée auprès d'un groupe de discussion en 2022 par le Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada dans le contexte de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles* a conclu que de nombreux fonctionnaires fédéraux connaissent mal les mécanismes officiels de dénonciation protégée et de protection contre les représailles, et que la crainte de représailles était la préoccupation qui influait le plus sur la décision de signaler des actes répréhensibles.

Les participants ont aussi recommandé que la formation et la sensibilisation aux questions de dénonciation d'actes répréhensibles soient améliorées et que des efforts soient déployés pour normaliser la dénonciation en tant qu'élément acceptable de la culture de travail¹⁶.

02. Considérer le risque de fraude comme un enjeu de gouvernance crucial

Des attentes claires, des conséquences cohérentes et un engagement visible de la part de la direction sont essentiels, surtout quand l'organisation traverse une période difficile.

Le risque de fraude doit faire partie des processus annuels d'évaluation et de gestion des risques de l'organisation et ne pas être pris en considération seulement après la survenue d'incidents. Cela comprend des analyses régulières de l'environnement permettant de déterminer les secteurs à risque élevé et des évaluations ciblées du risque de fraude pour s'assurer que les risques sont repérés et que les mesures d'atténuation sont consignées et comprises. Il est plus efficace d'effectuer des évaluations ciblées que d'attendre jusqu'à la prochaine évaluation complète du risque de fraude à l'échelle de l'organisation.

Lorsque de nouveaux programmes ou initiatives sont lancés dans le cadre d'investissements stratégiques, les leaders doivent adopter une approche d'« **intégrité par conception** », dans laquelle le risque de fraude est détecté et géré rapidement, avant que les délais d'exécution se resserrent et que les programmes prennent de l'ampleur ou se complexifient, ce qui limitera la surveillance efficace.

03. Utiliser les données et l'automatisation de façon stratégique, et non de façon globale

Les gouvernements n'ont pas besoin d'instaurer des systèmes coûteux à l'échelle de l'organisation pour améliorer la détection des fraudes. L'analyse ciblée des transactions à risque élevé peut compenser la

¹⁵ ACFE, Occupational Fraud 2024 : A Report to the Nations (<https://legacy.acfe.com/report-to-the-nations/2024/>)

¹⁶ Rapport final produit à la suite de groupes de discussion tenus au printemps 2022

(<https://www.psic-ispcc.gc.ca/fr/ressources/publications-corporatives/2022-rapport-final-groupes-de-discussion>)

réduction des effectifs et des ressources. L'analytique des données permet de détecter les anomalies et de concentrer les efforts sur les éléments présentant le risque le plus élevé.

Lorsque des contraintes financières créent des occasions d'automatisation, notamment au moyen de l'intelligence artificielle, il faut s'assurer que l'atténuation des risques est intégrée rapidement et tirer parti de l'automatisation pour lutter contre la fraude (c'est-à-dire profiter des deux côtés de la médaille).

04. Mettre en œuvre des mesures correctives efficaces et efficaces

Il faut s'assurer que les voies de communication fonctionnent et que l'équipe responsable des enquêtes et des mesures correctives est bien préparée lorsque des fraudes sont signalées. Les procédures de réception, de triage, d'enquête, de production de rapports et d'application de mesures correctives doivent être clairement décrites. En période de contraintes budgétaires opérationnelles, il est essentiel d'avoir des processus simplifiés et efficaces pour avoir la plus grande incidence possible malgré des ressources limitées.

POINTS À RETENIR

Même en période de contraintes budgétaires, les gouvernements peuvent réduire le risque de fraude en adoptant des mesures ciblées et soutenues par les dirigeants qui améliorent la sensibilisation, la gouvernance, l'utilisation des données et l'application de mesures correctives sans que d'importants investissements à forte intensité de ressources soient nécessaires. En pratique, cela signifie :

- Assurer la visibilité du risque de fraude grâce à des mesures ciblées de sensibilisation et de formation et à des voies de communication fiables qui permettent aux employés de repérer et de signaler rapidement les problèmes;
- Considérer le risque de fraude comme un enjeu de gouvernance constant en effectuant des évaluations régulières et itératives du risque de fraude plutôt que de reporter la prise de mesures;
- Utiliser les données, l'analytique et l'automatisation de manière stratégique (en se concentrant sur les secteurs à risque élevé) et intégrer la prévention de la fraude dès l'introduction de nouvelles technologies ou de nouveaux processus;
- S'assurer que les processus de communication, d'enquête et de correction sont clairs, efficaces et prêts à être utilisés lorsque des problèmes surviennent, même si les ressources sont limitées.



VI. CONCLUSION

Le risque de fraude n'est pas un phénomène isolé. Il survient quand la pression augmente, que les contrôles s'effritent et que la technologie accélère les occasions. Les contraintes opérationnelles et les investissements stratégiques mettent à l'épreuve les contrôles. Dans ce contexte, la gestion du risque de fraude est plus qu'une fonction administrative; c'est une responsabilité de la direction.

La façon dont les dirigeants équilibrent la discipline de contrôle et la surveillance efficace déterminera comment les générations futures jugeront les décisions budgétaires actuelles. Les considéreront-elles comme des mesures d'intendance responsables ou comme des mesures d'épargne coûteuses qui minent la confiance du public?



Personnes-ressources



Dean Bowes

Directeur de service

Risques, réglementation et
juricomptabilité

Courriel: dbowes@deloitte.ca

Tél.: +1 613 786 7517



Amanda Holden

Associée

Risques, réglementation et
juricomptabilité

Courriel: amholden@deloitte.ca

Tél.: +1 416 360 1336



Pavithra Chandramouli

Directrice principale

Risques, réglementation et
juricomptabilité

Courriel: pchandramouli@deloitte.ca

Tél.: +1 613 751 6669



Katheryn Nowell

Directrice principale

Risques, réglementation et
juricomptabilité

Courriel: knowell@deloitte.ca

Tél.: +1 613 751 5366

Deloitte.

www.deloitte.ca

À propos de Deloitte

Chez Deloitte, notre raison d'être est d'avoir une influence marquante. Nous existons pour inspirer et aider nos gens, nos organisations, nos collectivités et nos pays à prospérer en créant un avenir meilleur. Notre travail soutient une société prospère où les gens peuvent s'épanouir et saisir des occasions. Il renforce la confiance des consommateurs et des entreprises, aide les organisations à trouver des moyens créatifs de déployer des capitaux, habilite des institutions sociales et économiques justes, fiables et efficaces, et permet à nos amis, à nos familles et à nos collectivités de profiter de la qualité de vie qui accompagne un avenir durable. Étant le plus grand cabinet de services professionnels détenu et exploité à 100 % par des Canadiens dans notre pays, nous sommes fiers de travailler aux côtés de nos clients pour avoir une influence positive sur tous les Canadiens.

Deloitte offre des services de premier plan dans les domaines de la consultation, de la fiscalité et des services juridiques, des conseils financiers, de l'audit et de la certification ainsi que des conseils en gestion des risques à près de 90 % des sociétés du palmarès Fortune Global 500MD et à des milliers de sociétés fermées. Nous réunissons des compétences, des perspectives et des services de classe mondiale pour aborder les enjeux d'affaires les plus complexes de nos clients.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et de ses filiales, veuillez consulter www.deloitte.com/ca/apropos.

Pour en apprendre plus sur Deloitte Canada, veuillez nous suivre sur LinkedIn, X, Instagram ou Facebook.

© Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et ses sociétés affiliées.

